

LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projet visant le traitement de sites en friche, antérieurement utilisés et aujourd'hui dépourvus d'activité, souvent situés sur des emplacements stratégiques du territoire.

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous souhaitez engager une réflexion sur la réutilisation de foncier constituant une alternative à la consommation de terres agricoles ou naturelles ? Vous souhaitez favoriser la remise sur le marché d'un ensemble immobilier sans nouvelle artificialisation ? Vous souhaitez engager un projet de traitement de friche afin d'améliorer l'image de votre territoire et le rendre plus attractif ?

Description des prestations proposées

Conseil et appui méthodologique dans la définition du projet ; accompagnement dans la réalisation du diagnostic territorial et contribution de premier niveau au diagnostic technique ; propositions de scénarios ; accompagnement dans la recherche de financements, dans la définition du modèle économique et du montage juridique ; aide à la prise de décision et accompagnement dans la mise en œuvre du projet.

Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation du Département pourrait être le suivant :

Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Premier contact téléphonique.
- Rendez-vous sur site et participation à une première réunion.
- Mise à disposition de documents ressources et information sur les contraintes techniques et réglementaires.
- Identification des personnes ressources du territoire, des potentiels porteurs de projets et des partenaires mobilisables.
- Réalisation d'une note de restitution avec formalisation de la proposition d'accompagnement de la collectivité.

Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Réalisation d'un diagnostic territorial comprenant une rencontre des acteurs identifiés en phase 1, la récolte des données sur la population, la démographie, les services présents.
- Contribution de premier niveau à la réalisation du diagnostic technique.
- Analyse sur l'opportunité du projet et identification des projets potentiels.
- Étude de projets potentiels et propositions de premiers scénarios comprenant un premier niveau de chiffrage des travaux nécessaires.

Niveau 3 - Phase pré-opérationnelle

- Après détermination par la collectivité de deux ou trois projets :
 - affinement des scénarios techniques et financiers ;
 - recherche des financements mobilisables ;
 - proposition de montages juridiques ;
 - analyse sur la faisabilité des projets envisagés.
- Assistance de la collectivité dans le choix du projet à retenir et dans les procédures à mettre en place.
- Assistance dans la mise en œuvre du projet : mise en lien avec les financeurs, aide à l'analyse de documentation juridique, assistance du jury dans le cadre d'un marché public ou d'un AMI.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 3 : accompagnement gratuit.

CONTACT

Direction du développement et des affaires européennes
Service développement et économie mixte de proximité
02 33 05 95 33 ou [formulaire de contact](#)